



UNION DES SYNDICATS DE L'IMMOBILIER

## IVème Congrès de l'Union des Syndicats de l'Immobilier : L'UNIS S'ENGAGE

A l'occasion de son IVème Congrès qui se tient actuellement à Lille, l'Union des Syndicats de l'Immobilier (UNIS) vient de voter en Assemblée Générale une motion qui engage fortement le syndicat dans la voie de la réforme des professions immobilières.

Conscients de la nécessité de faire évoluer leurs professions, leurs pratiques et leurs liens avec les consommateurs et leurs clients, les professionnels de l'immobilier ont participé depuis 2 ans à une vaste réflexion afin d'expertiser, analyser et formuler des propositions sur les évolutions de leurs métiers.

Concrètement, l'UNIS a été cofondatrice et un acteur majeur des **Etats généraux des professions immobilières**. Plateforme de réflexions et de débats, les Etats généraux réunissant les principaux responsables et représentants de l'immobilier, ont permis l'élaboration d'un certain nombre de propositions adaptées aux attentes de l'ensemble de la société civile et des professionnels.

Les propositions des Etats généraux (2011) ont vocation à s'appliquer à l'ensemble des professionnels, qu'ils adhèrent à une organisation syndicale ou non. Elles s'articulent autour de 6 axes (\*) :

- Le renforcement des exigences en matière de compétences professionnelles (par une formation continue obligatoire des dirigeants et des collaborateurs),
- La création d'un code de déontologie unique pour l'ensemble des professionnels,
- Une solution alternative à la voie judiciaire (en favorisant la conciliation),
- Le respect des règles professionnelles (par la création d'une commission nationale de discipline),
- La création d'un Conseil national des professions immobilières,
- Le renforcement de la protection de la clientèle des professionnels et la préservation de l'équilibre économique des entreprises.

Aujourd'hui, l'UNIS souhaite sans attendre mettre en pratique, pour ses adhérents, un certain nombre de ces axes de réforme et a décidé une démarche d'engagements :

- En tant qu'acteurs responsables désireux d'être à l'initiative des évolutions nécessaires, les professionnels de l'UNIS décident d'engager les premiers chantiers qui les concernent dans leur vie professionnelle,
- Les objectifs fixés : respecter les valeurs qui les rassemblent, valoriser l'approche humaine des métiers de l'immobilier, créer une dynamique de montée de gamme de leurs services et produits,
- Pour cette raison, l'UNIS confie à ses commissions Métiers, Formation, Discipline et Déontologie, la mission d'appliquer ces engagements, de suivre les bonnes pratiques et d'examiner les réclamations.

*« Nous constatons chaque jour que nos métiers ne sont pas suffisamment reconnus. Loin d'être un catalogue de bonnes intentions, la force de l'engagement que nous prenons aujourd'hui, le programme que nous allons mettre en œuvre se traduira par des résultats concrets. D'ailleurs, un Observatoire annuel donnera un bilan des évolutions et des décisions qui auront pu être prises. C'est lorsque nos clients constateront une évolution de l'ensemble de nos prestations que nous aurons réussi le véritable défi que nous nous sommes lancé »* souligne Etienne Ginot, Président de l'UNIS.

*(\*) cf. Le LIVRE BLANC / PROPOSITIONS POUR UNE RÉFORME DES MÉTIERS DE L'IMMOBILIER, issu des travaux des Etats Généraux des Professions Immobilières (2011)*

**A propos de l'UNIS :**

Représentative des 5 métiers que sont la gestion (syndics, gérants), la transaction (agents immobiliers, marchands de biens) et l'expertise, l'UNIS regroupe l'ensemble des acteurs : indépendants, réseaux et groupes dans toutes les régions de France.

Consciente d'une évolution de la société qui nécessite que ses métiers se rapprochent toujours plus de ses clients, et pour accompagner ces changements avec raison et responsabilités partagées, l'UNIS a pris dès sa création des orientations ouvertement et surtout positivement tournées vers les clients de ses adhérents : propriétaires, bailleurs, vendeurs, acquéreurs et locataires.

Force de propositions et de réflexions, l'UNIS est consultée par les pouvoirs publics et siège au sein des principales structures et organismes liés à l'immobilier.

**Mieux vivre l'immobilier** [www.unis-immo.fr](http://www.unis-immo.fr)

Service de Presse de l'UNIS :

5 octobre 2012

Agence côtéJardat - Valérie Jardat - Tel : 01 41 05 94 10 - Email : [valerie.jardat@cote-jardat.fr](mailto:valerie.jardat@cote-jardat.fr)